

Bac Pro AP Aménagements Paysagers

Dans un établissement à taille humaine permettant un suivi individualisé, préparez votre diplôme professionnel pour obtenir un métier ou/et préparer une poursuite d'études en BTSA

Formation initiale scolaire

BEPA - BAC PRO, Durée : 3 ans

La formation initiale

En étant titulaire de ce Bac Pro, vous pourrez travailler dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale.

Vous participerez à la conduite de chantiers paysagers (création et entretien). Pour cela, vous saurez préparer, organiser et réaliser les travaux mais aussi utiliser et entretenir les équipements.

Objectifs

- Développer les compétences dans les domaines :
 - Maçonnerie paysagère.
 - Engazonnement / Fleurissement.
 - Plantation de végétaux.
 - Connaissance des plantes.
 - Taille et soins des arbres et arbustes.
 - Gestion durable des espaces verts.
- Préparer à la poursuite d'études.

Diplômes et attestations

- CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).
- BEPA Travaux Paysager (100% en contrôle continu) en seconde et début de première.
- BAC PROFESSIONNEL Aménagements Paysagers (50 % en contrôle continu et 50 % en épreuves terminales).

Débouchés et poursuite d'études

Poursuite d'études possibles en BTSA ou en certificat de spécialisation (Maçonnerie paysagère, Elagage...).

Salariés hautement qualifiés, chef d'équipe en entreprise paysagère ou en collectivités territoriales (communes, communauté de communes, département...).

Vous êtes intéressé ?

LPA de VIRE

Route de Caen
CS 46001 - VIRE
14500 VIRE NORMANDIE
Tél : 02.31.66.18.10
Fax: 02.31.67.29.65

Directeur : Laurent BOMBARDE
Directeur Adjoint : Frédéric REGOURD
lpa.vire@educagri.fr
<http://www.tracy-vire.fr>

Conditions d'admission

Modalité et Inscription pour une entrée en 2nde :

- Être issu d'une classe de troisième ou en réorientation après une classe de 2nde
- La procédure « affelnet » est obligatoire pour une entrée en 2nde et elle doit être complétée par un dossier d'admission spécifique à l'établissement.
- Des rendez-vous sont possibles, pour compléter votre dossier.

Modalité pour une entrée en 1^{ère} :

- Sur dérogation, après une seconde générale et technologique
- Éventuellement en redoublement de 1^{ère} ou de terminale
- La procédure d'inscription est un dossier d'admission spécifique à l'établissement, complétée par un entretien de motivation.



Architecture de la formation

Enseignement général

≈ 13h / Semaine

- Français
- Mathématiques
- Anglais
- Histoire Géographie
- Education Socio-culturelle
- EPS
- Physique Chimie
- Biologie
- Informatique



Enseignement professionnel

≈ 11h / Semaine

- Ecologie
- Agroéquipements
- Sciences économiques
- Aménagements paysagers

Autres enseignements

≈ 6h / Semaine

- Activités Pluridisciplinaires
- Reconnaissance des végétaux
- Utilisation de matériels professionnels
- Apprentissage des gestes et postures
- Visites d'entreprises et de jardins
- CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité)
- Aide et Soutien

Formation en milieu Professionnel

16 à 22 Semaines de stage sur les 3 ans

En seconde : 4 à 6 semaines (support du BEPA)

En 1ère et Term : 12 à 16 semaines (support du BAC PRO)

Dont 4 semaines à l'étranger ou hors région
et une semaine d'agroéquipement

Option

≈ 2h / Semaine

Entretien, création et pratique du Golf

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code

LPA de VIRE - Route de Caen - CS 46001 - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE

Tél : 02.31.66.18.10 - Fax : 02.31.67.29.65 - lpa.vire@educagri.fr

